

URGENCE D'UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE EN HAUTE-GARONNE !

ASSISES CGT DU 22 FEVRIER 2017



Les caractéristiques géographiques, sociales et économiques de notre département de Haute-Garonne confirment les positions et revendications de la CGT concernant l'industrie et que nous rappelons :

La CGT juge indispensable de libérer la production de l'exploitation capitaliste. La cgt juge urgent de, réindustrialiser la France, relocaliser des capacités de production, mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, l'éco conception, de produire des objets durables, interconnectables, réparables.

La Cgt réaffirme le rôle central des travailleurs-euses dans la production, que ce soit sur le plan économique comme sur le besoin d'exprimer sa citoyenneté dans l'entreprise.

Il ne s'agit pas de promouvoir le consumérisme et le productivisme qui répondent tous deux aux exigences de rentabilité maximale et ne se posent pas la question de l'utilité sociale de la production, ni de son impact sur l'environnement.

INDUSTRIE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SERVICES PUBLICS

Pour la CGT, l'industrie doit être au service de la satisfaction des besoins, ce qui pose la question de l'organisation de l'outil de production sur l'ensemble du territoire, du local au national, ainsi que celle du lien et du rôle de l'entreprise, de son contrôle par les salariés.

Le lien entre industrie et protection de l'environnement est une exigence incontournable qui pose avec acuité, celle de l'existence et du développement des services publics comme garants de l'intérêt général et de la préservation de l'environnement

Au même titre que les autres secteurs d'activité, on ne peut pas dissocier l'implantation et le rôle des entreprises de production industrielle et l'urgence de faire face aux défis des questions climatiques, de la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, des sols agricoles, etc... L'enjeu c'est la capacité pour l'espèce humaine, qui fait partie intégrante de la nature, de conserver ses conditions de vie sur la planète terre.

Paul Valéry déclarait déjà en 1945 : « *le temps du monde fini commence* ». Pensons aux générations futures !

En 2017, nous constatons que les réformes successives de l'administration de l'État (décentralisation), aboutissent à un affaiblissement considérable des missions du service public qui se propage aujourd'hui dans l'administration territoriale (conseils départementaux, communes et leurs groupements...). S'ajoute le démantèlement en cours des entreprises publiques sur fond de privatisations massives et de disparition de la proximité. Un processus que la CGT qualifie de «déménagement du territoire»!

Le « Grenelle de l'environnement » ne fut hélas, qu'un outil de communication et de rattrapage partiel des retards de la France vis-à-vis de la réglementation européenne.

Il y a urgence pour un service public national et local de l'écologie et de l'aménagement du territoire du XXIème siècle!

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET L'ENTREPRISE AU SERVICE DE L'INTERÊT GENERAL !

L'organisation territoriale du pays est de la responsabilité des institutions élues qui sont porteuses et garantes de l'intérêt général., sous le contrôle et l'expression démocratique des citoyens. **Le seul critère est la réponse aux besoins sociaux et l'égalité de traitement des citoyens sur tout le territoire**, qu'il soit urbain ou rural et quelle que soit sa nature qui est loin d'être neutre (relief, climat, industrielle, agricole, sociale, culturelle, etc...).

Les institutions, les services publics et l'entreprise ont un rôle majeur pour structurer, aménager et occuper le territoire de façon harmonieuse et équilibrée. Si l'un des acteurs est défaillant, l'équilibre est rompu avec des conséquences en chaîne.

L'entreprise joue un rôle sur l'emploi et donc sur la réparti-

tion de la population sur tout le territoire.

Elle joue un rôle économique :

- 1) par l'activité économique et les emplois induits, avec en corollaire, la consommation et les services, la culture, les loisirs, la vie sportive et associative...etc....
- 2) par l'apport financier de la contribution économique territoriale (ex- taxe professionnelle),

Cela crée de la richesse et des recettes fiscales permettant de financer les aménagements publics et la réponse aux besoins sociaux par les services publics, tout en assurant une péréquation des coûts viables. Le problème majeur est le résultat des politiques menées par les entreprises depuis les années 50. Elles se résument à la concentration autour des agglomérations pour limiter les dépenses pourtant

justifiées, de fonctionnement et de production, le tout avec le seul objectif du profit maximum.

S'ajoutent les délocalisations, souvent en cascade, qui génèrent le chômage et la crise ; ainsi que toutes les formes de précarité de l'emploi aggravées par la loi Macron et la loi travail !

Ces stratégies ont jeté l'industrie dans les griffes de fonds de pensions et/ou de fonds d'investissement multinationaux armés d'une nébuleuse de filiales qui pressurisent et exploitent le tissu local de la sous traitance (PME, PMI, artisanat). C'est une des raisons des graves déséquilibres actuels dans l'aménagement du territoire .

La CGT affirme que le territoire à l'échelle nationale et lo-

cale doit être un équilibre entre :

- les politiques d'aménagement interne à un territoire donné et celles qui les relient entre eux (infrastructures, transports, communication, ...), dans une cohérence nationale.

- l'implantation des services et des services publics

- l'activité économique : industrie, agriculture, services, tourisme etc....



LE TERRITOIRE VICTIME DES PREDATEURS VOIT SON EQUILIBRE ROMPU

Aujourd'hui la population urbaine représente 73% de la population totale. Ce chiffre est de 84% en Haute-Garonne, pour un total de 1 317 668 habitants.

Dans notre département, 56 % de la population vit sur les seules 37 communes de la métropole toulousaine, alors qu'il y en a 589 au total!

D'un côté, la concentration urbaine génère des problèmes immenses (transports, environnement, logement, accès à la santé et à l'éducation, ...). Ces problèmes sont accentués par le chômage, la précarité et la crise.

Les communes à forte concentration sont censées avoir plus de moyens financiers pour faire face. Cela n'est pas si sûr, au vu de la grande précarité d'une frange de la population et du volume de la demande.

De l'autre côté, la désertification rurale, génère également d'immenses problèmes aggravés eux aussi par le chômage, la crise économique, auxquels il faut ajouter le vieillissement des populations et leur paupérisation pour

une part grandissante.

La campagne rurale et très rurale connaît également :

- des problèmes de logement, de qualité de l'habitat, des problèmes environnementaux (équipement des exploitations agricoles, assainissements.....)

- des problèmes de transports (infrastructures, transports publics, éloignement) alors que là aussi, le volume des déplacements augmente à cause du développement de zones de commerces et de services éloignées des centres bourgs qui du coup, se transforment en « villages fantômes »..

Dans ce contexte, les communes garantes de l'intérêt général connaissent des problèmes de budget insurmontables. La demande sociale en augmentation se trouve confrontée au rabougrissement des budgets par manque de recettes .

En 2017, ce grand écart permanent qui dure et s'aggrave depuis plus de 30 ans, a largement dépassé Les limites !

EN 2017, LA REFORME TERRITORIALE EST PASSEE PAR LA!

En Haute-Garonne, l'horizon était un peu éclairci par la présence d'un Conseil Général qui compensait la déficience des communes en redistribuant la richesse de l'agglomération toulousaine sur le rural. S'ajoutait pour le département et nombre de grosses communes, la capacité financière à se lancer dans la compétition mortifère des exonérations de taxes pour attirer les entreprises! Le tout alimentant la forte inégalité territoriale à l'échelle départementale, régionale et nationale.

En 2017, c'est terminé !!, Avec notamment les premiers effets de la réforme territoriale, même les départements censés être plus riches tel que la Haute-Garonne, sont aujourd'hui touchés par la crise des finances publiques qui

est liée à la chute des recettes et à l'augmentation des dépenses pour cause de désengagement massif de l'État.

Dans la continuité des phases de décentralisation, la réforme territoriale en France consacre cette démarche de réorganisation du capital, notamment avec la création des Métropoles et de supers régions, comme autant de terrains de jeux des multi nationales et de la spéculation (ex : le logement). On peut aisément les baptiser « **territoires entreprises** » tellement, la logique politique de ces réformes est de passer d'un minimum de régulation par la puissance publique au seul accompagnement/facilitateur du marché et de la « *concurrence libre et non faussée* ».

Quant aux services publics à bout de souffle, leur mission actuelle est plus concentrée sur la gestion de la crise que sur une véritable dynamique d'aménagement et de réponse aux besoins. Cette situation est aggravée par leur propre crise d'efficacité due au manque de moyens. Cela est vrai autant pour le rural que pour l'urbain.



LA MAIN DE L'EUROPE ULTRA LIBERALE!

Les métropoles et les super-régions font partie intégrante du chapeau général. Il s'agit de la structuration du territoire européen afin de le rendre conforme au marché et à ses exigences, dans le cadre de la mondialisation. Le tout lié aux négociations en cours sur les divers traités d'échanges internationaux (AGCS, CETA, TAFTA....)

Pour résumer, les schémas national et européen tiennent en quatre points parfaitement cohérents :

- des zones agricoles et/ou d'élevage à forte concentration et production.
- des zones industrielles à forte concentration et production
- des infrastructures permettant d'aller vite pour les relier, sans se soucier des besoins de transports pour les citoyens et de la protection de l'environnement.

D'où la part toujours très belle faite au tout autoroutier et au tout camion (85%), qui en plus gave les actionnaires!!.

- un marché du travail et un code du travail adaptés aux besoins exclusifs de la rentabilité financière, d'où les loi Rebsamen, Macron et la loi travail !! Le tout suivi de la casse à venir du statut des fonctionnaires si l'on ne se mobilise pas.

Dans ce type de structuration du territoire, les missions de « service au public », sont-elles aussi intégrées à la loi du marché. Nous connaissons la prolifération des ouvertures à la concurrence qui ont toutes le même contenu et la même cohérence. Dans un tel contexte, ce qui unit les services avec leur spécificité et leurs missions propres, c'est le combat sur la légitimité du service public (efficacité, égalité d'accès) qui est en train de regagner du terrain dans l'opinion publique et c'est un point d'appui !

LA CONCENTRATION DE L'EMPLOI ALIMENTE LES DESEQUILIBRES TERRITORIAUX

Sur un total de 662 000 emplois, la Haute-Garonne compte 351 897 effectifs salariés dans l'industrie, le BTP, le commerce et les services. L'industrie représente 76006 emplois soit 22% mais seulement 12% de l'emploi total. L'aéronautique concentre 39300 emplois (directs indirects) dont 66% sur Toulouse, soit 56% de l'emploi industriel total avec un impact de 11000 emplois induits. Les chiffres démontrent donc le phénomène de dépendance départementale et régionale à l'aéronautique qui porte en elle à la fois un atout mais également un risque. En effet, un emploi chez Airbus = 3 emplois induits, soit 75 000 emplois sur la région dont la majorité dans notre département. On voit donc combien le plan d'économie injustifié chez Airbus et que la CGT combat, fait courir un risque pour toute la filière et plus largement pour toute l'industrie du département et de la région.

Quant à la répartition de l'emploi salarié, 74,52% est concentré sur les 37 communes de la métropole toulousaine, 13,38% sur les 41 autres communes de la première couronne urbaine et 8,65% sur les 243 communes de la deuxième couronne urbaine. Quant aux 268 communes du Comminges, elles ne rassemblent que 3,44% de l'emploi considéré.

La Haute-Garonne compte 67 zones d'activité industrielle, 45 de commerces et services, 140 mixtes, 10 parcs Technologiques, 82 zones artisanales, 6 zones d'entrepôts et de logistique, 5 Pôles de santé, 9 parcs d'activité tertiaire. Le constat est que la concentration géographique de ces zones (plus de 80 % du total) est logiquement identique à la forte concentration de l'emploi sur la Métropole toulousaine et ses deux couronnes.

Les effets de la concentration des zones d'emplois et de l'emploi : Dans le sud du département, avec 45,5 % des communes couvrant 35% du territoire géographique du

département, le Comminges ne réunit que 3,47% de ces emplois salariés. Il faut rappeler la fermeture pure et simple et/ou la casse de l'emploi dans les fleurons de l'industrie sur ce territoire (Elf, Phechiney, Riz Lacroix, usine de papeterie Barthier, ASSEMAT, le pôle chimique de Boussens, Rouleau Guichard, dernièrement la tuilerie de Blajan, le plan social chez Sersel....). Les usines encore présentes (Continental, Lafarge, BASF ex-Sidobre, fibre excellence...), les entreprises de granulats et de BTP, la production hydro-électrique..., la présence d'un fort tissu artisanal (2550 emplois), les tentatives de structuration du tourisme etc... ne compensent pas ce déménagement du territoire, avec toutes les conséquences induites sur les finances publiques et les services publics. Pour autant ce tissu encore présent constitue un point d'appui pour une reconquête industrielle, si la volonté politique et surtout, si la mobilisation des salariés et des citoyens, permettent de la gagner.

Le processus a cassé le tissu et l'emploi industriel d'un territoire, tout en nourrissant un fort déséquilibre de l'activité économique sur le département de Haute-Garonne et la région .

Il ne faut donc pas s'étonner de l'explosion du volume des déplacements en direction de la métropole qui contribue à l'engorgement du trafic déjà existant en son sein.

Quel impact social et environnemental (voir débat en cours sur le PDU) de cette politique imposée par les stratégies des grands groupes tels Airbus et autres ? Une politique qui va s'aggraver avec les « territoires entreprises » que porte la réforme territoriale en cours !



SORTIR DE LA CRISE ECONOMIQUE? SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE PAR UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE EN HAUTE-GARONNE

Nationalement, l'industrie a perdu 25 % de ses emplois en 15 ans et elle ne représente plus que 10 % du PIB contre 16 % en moyenne en Europe (18 % en Allemagne). En 2017 avoir la seule ambition de reconquérir 16% du PIB donne une tendance de 19 000 emplois potentiels en Haute-Garonne. Sur la base du salaire médian actuel de 1772 euros net, on mesure l'apport pour l'économie locale et les cotisations sociales !!;

Une reconquête industrielle cumulée au recrutement massif de fonctionnaires (26 000 immédiatement) et au passage à 32 heures, permettrait d'aller vers la création d'au moins 100 000 emplois en Haute -Garonne, Ce serait un

quasi retour au plein emploi sans que cela ne coûte aux finances publiques. Bien au contraire , les sommes injectées dans l'économie locale (2milliards), l'apport pour les cotisations sociales (4milliards), sans oublier les recettes fiscales seraient autant de solutions pour une politique de la demande et de progrès social pour tous !!

Si l'on ajoute l'impact économique qu'aurait le SMIC à 1800 euros bruts avec réévaluation des salaires sur cette base, **le plein emploi peut largement être assuré avec une forte progression des recettes publiques pour la réponse aux besoins des citoyens !**

LA CITOYENNETE PARTOUT! DANS LES INSTITUTIONS, LES SERVICES PUBLICS ET LES ENTREPRISES, AU NOM DE L'INTERÊT GENERAL

La CGT l'affirme, les chiffres appuient la nécessité de remettre l'industrie au cœur d'un projet de société en Haute-Garonne, comme partout. C'est nécessaire et utile de le faire en faisant de l'entreprise un lieu d'exercice de la citoyenneté comme tous les autres, intégrant l'aménagement du territoire ainsi que l'indispensable et plus qu'urgente prise en compte de l'environnement .

Il faut aussi donner le pouvoir aux salariés et à leurs représentants élus, d'imposer le financement par les banques de projets industriels répondant à des critères précis en matière sociale, économique et écologique

Il faut un projet industriel prenant appui sur les atouts existants et ceux à construire.

Le haut niveau de compétences acquises par nos entreprises, dans les domaines notamment de l'aéronautique, des équipements électriques et électroniques ainsi que du spatial, doivent servir utilement à la diversification de l'activité sur de nombreux autres domaines , tout en intégrant le numérique et les technologies du futur. La présence de la recherche et du pôle universitaire dans notre département sont également un atout de poids .

Les notes annuelles de conjoncture économique de notre département relèvent tout le potentiel de développement de cette industrie des biens intermédiaires, notamment la métallurgie, la transformation des métaux, ainsi que les composants électriques et électroniques

Mais pour aider à ce développement, la CGT affirme qu'il faut sortir du productivisme à flux tendu qui pressurise tout le réseau des PME/ PMI et de l'artisanat dont l'activité et le plus souvent la survie, dépendent du bon vouloir de tous les grands donneurs d'ordres . **Ces grands donneurs d'ordres doivent être des soutiens au développement du territoire et non des prédateurs via les actionnaires !!**

De plus la valorisation du patrimoine historique et rural doit connaître un essor dans le cadre de la mise en place des circuits courts et de l'économie circulaire. On peut notamment citer l'agroalimentaire en lien avec l'élevage, l'agriculture et la production de produits de haute qualité.

S'ajoute une autre composante de l'industrie de biens intermédiaires avec toute la filière bois papier qui peut et doit retrouver un avenir, notamment dans le sud du département en lien avec les départements voisins dont l'Ariège, les Hautes-Pyrénées mais également le Val d'Aran espagnol.

En Haute-Garonne, il faut un projet industriel qui serve le territoire et l'intérêt général. Cela veut dire qu'il faut une politique d'aménagement et de développement qui prenne appui sur les axes existants pour ensuite permettre d'irriguer tout le territoire. Par exemple, avec l'A64 en direction de Tarbes qui est doublée de la voie ferrée, comment accepter qu'avec de telles infrastructures, et le potentiel encore présent (voir chapitre précédent), le territoire du Sud Comminges ne développe pas l'emploi et l'industrie?

Pour la CGT, il est possible de gagner par les luttes un projet industriel de la Haute-Garonne qui ait toute sa place et sa cohérence avec un projet de développement global (régional, national) incluant tous les autres secteurs et tous les autres atouts comme le tourisme, l'agriculture, l'élevage, les services... . Un projet qui vise l'arrêt du pillage du potentiel humain avec des fermetures et suppressions d'emplois. Un projet qui vise le réinvestissement financier pour le développement, en intégrant le numérique et les nouvelles technologies comme facteur de créations massives d'emplois, de réduction du temps de travail et d'amélioration des conditions de travail et non l'inverse !

